

La confiance peut sauver l'avenir



Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner **aux jeunes et aux familles fragilisés** ce qui leur manque le plus : la confiance.



RAPPORT FINANCIER 2017

SOMMAIRE

<u>Lettre du trésorier</u>	3
<u>Bilan 2017</u>	4
<u>Annexe des comptes annuels</u>	6
<u>Faits majeurs de l'exercice, principes et méthodes comptables</u>	7
<u>Notes relatives au bilan</u>	8
<u>Notes relatives au compte de résultat</u>	12
<u>Fondations abritées</u>	14
<u>Engagements hors bilan</u>	16
<u>Compte d'emploi annuel des ressources</u>	17
<u>Rapport général du commissaire aux comptes</u>	22



LETTRE DU TRÉSORIER

Dans un contexte de générosité du public difficile, l'activité de la Fondation d'Auteuil a continué de se développer en 2017 comme l'attestent l'augmentation des produits d'exploitation hors libéralités (+ 3 %) et le renforcement de ses actions dans les domaines de l'accompagnement des jeunes à l'autonomie et de la protection de l'enfance. La croissance des charges d'exploitation a été modérée (+ 1,5 %), inférieure à l'augmentation de l'activité.

Les évolutions suivantes sont à noter :

- les contributions de l'Aide sociale à l'enfance ont augmenté de 5,5 M€ (+ 3,3 %) ; les dons se sont maintenus grâce à la fidélité et la générosité de nos donateurs (- 0,2 %) ;
- les legs et les donations encaissés ont fortement diminué (- 14,7 %) du fait de l'allongement des délais d'encaissement des biens du portefeuille. Le portefeuille de legs acceptés et non encore encaissés augmente sensiblement de 165 M€ fin 2016 à 200 M€ au 31 décembre 2017 ;
- un résultat exceptionnel de 6,5 M€ est enregistré, lié notamment à une opération de valorisation immobilière d'un terrain de la fondation.

Il ressort un résultat excédentaire de 3,8 M€ contre 1,9 M€ en 2016, grâce notamment à la générosité des donateurs sollicités en urgence en fin d'année.

La situation financière de la fondation reste très saine avec une trésorerie, nette de l'endettement, positive de 15 M€ fin 2017. La Fondation d'Auteuil publie dans ses comptes annuels un compte d'emploi des ressources à la fois sur ses revenus globaux et sur les fonds issus de la générosité du public.

Celui-ci fait apparaître, **un taux élevé de 81 % d'emploi des ressources provenant de la générosité du public dans ses missions sociales.**

La fondation poursuivra en 2018 l'adaptation de ses prestations aux évolutions des besoins sociaux en prenant en compte, en parallèle, les tensions affectant les financements publics et privés.

La Fondation d'Auteuil remercie les donateurs, les testateurs, les entreprises partenaires ainsi que les financeurs publics de la confiance qu'ils lui ont manifestée.

Pierre Lecoq,
Trésorier

BILAN DÉTAILLÉ

(en milliers d'euros)

ACTIF (K€)	2017			2016 NET	PASSIF (K€)	2017	2016
	BRUT	AMORT. ET PROV.	NET				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	12 877	10 213	2 664	2 751	FONDS ASSOCIATIFS :		
Immobilisations incorporelles	12 590	10 213	2 377	2 234	Fonds propres	221 771	211 577
Immobilisations incorporelles en cours	287		287	408	Fonds associatifs sans droit de reprise	115 649	110 070
Avances et acomptes			-	109	Réserves	36 226	35 952
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	635 039	373 917	261 122	265 792	Report à nouveau	66 136	63 676
Terrains et agencements	37 468	6 281	31 187	31 459	Résultat de l'exercice	3 759	1 879
Constructions	507 184	298 900	208 283	215 566			
Installations techniques, matériel et outillage	40 082	35 895	4 187	3 764	Autres fonds associatifs	31 369	30 426
Autres immobilisations corporelles	42 471	32 841	9 630	7 609	Fonds associatifs avec droit de reprise	-5 566	-4 710
Immobilisations grevées de droits	1 038		1 038	1 160	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	34 896	33 032
Immobilisations corporelles en cours	6 796		6 796	6 234	Provisions réglementées	1 000	943
Avances et acomptes					Droit des propriétaires (commodat)	1 038	1 160
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :	59 305	4 922	54 384	39 850			
Prêts	2 608	745	1 863	525			
Titres de Participation	17 459	4 177	13 282	2 133			
Autres	39 239		39 239	37 191			
TOTAL I	707 222	389 052	318 170	308 393	TOTAL I	253 140	242 003
STOCKS ET EN-COURS :	158	4	153	170	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :	29 765	26 749
Matières premières et autres approvisionnements	104		104	120	Provisions pour risques	7 017	6 545
Marchandises	54	4	50	50	Provisions pour charges	22 748	20 204
					FONDS DÉDIÉS :	7 510	8 162
Avances et acomptes versés sur commandes	766		766	610	- sur subventions de fonctionnement	2 156	2 110
					- sur autres ressources	5 354	6 052
CRÉANCES :	55 451	4 281	51 170	44 441	TOTAL II	37 275	34 911
Clients et comptes rattachés	39 668	2 721	36 946	29 712	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	76 558	67 642
Autres créances	15 783	1 560	14 223	14 729	Emprunts et dettes financières diverses	1 346	1 364
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	272	281
Valeurs mobilières de placement	8 638	169	8 469	7 497	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 620	14 251
Disponibilités	47 084		47 084	47 839	Dettes fiscales et sociales	24 127	26 048
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 832	4 493
					Autres dettes	4 019	10 944
Charges constatées d'avance	919		919	882	Produits constatés d'avance	8 541	7 894
TOTAL II	113 016	4 454	108 562	101 439	TOTAL III	136 317	132 919
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			-	-			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	820 237	393 506	426 732	409 832	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	426 732	409 832

Engagements reçus

Les legs acceptés par le conseil d'administration s'élèvent à 200 millions d'euros (contre 165 millions d'euros en 2016).

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

CHARGES	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
Achats de marchandises	66	39
Variation de stocks de marchandises	0	6
Achats stockés d'approvisionnements et matières premières	1 337	926
Variation des stocks d'approvisionnements et matières premières	17	5
Autres achats et charges externes	87 054	84 670
Impôts, taxes et versements assimilés	13 930	17 141
Salaires et traitements	130 604	129 225
Charges sociales	60 692	59 697
Dotation aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	24 281	24 950
Provisions pour dépréciation sur actif circulant	2 113	1 954
Provisions pour risques et charges	7 557	4 934
Subventions humanitaires et autres subventions accordées	12 371	11 827
Autres charges	4 228	3 953
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	344 250	339 328
Excédent d'exploitation	-	6 734
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	197	1 354
Intérêts et charges assimilées	1 514	1 686
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	23
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	1 711	3 063
Excédent financier	30	-
Sur opérations de gestion	709	1 661
Sur opérations en capital	2 701	1 865
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	57	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 467	3 527
Excédent exceptionnel	6 462	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 603	5 323
Impôts sur les bénéfices	82	28
Excédent	3 759	1 879
TOTAL GÉNÉRAL	359 873	353 147
Mise à disposition gratuite de biens et services	27 733	26 453

PRODUITS	Exercice au 31 décembre 2017	Exercice au 31 décembre 2016
Ventes de marchandises	129	75
Prestations Aide Sociale à l'Enfance	169 591	164 108
Prestations aux usagers	15 032	15 277
Libéralités reçues : dons	39 708	39 803
Libéralités reçues : legs	68 815	80 645
Produits accessoires	9 788	9 447
Sous-Total A	303 062	309 355
Production immobilisée	112	409
Subventions d'exploitation	22 666	22 140
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	9 225	8 617
Autres produits	5 823	5 542
Sous-Total B	37 826	36 707
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	340 888	346 062
Déficit d'exploitation	3 362	-
Autres intérêts et produits assimilés	578	570
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	1 096	195
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	67	79
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 741	845
Déficit financier	-	2 218
Sur opérations de gestion	1 760	685
Sur opérations en capital	8 119	2 288
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	50	300
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 929	3 273
Déficit exceptionnel	-	254
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	7 315	2 968
Déficit	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	359 873	353 147
Prestations en nature	27 733	26 453



ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La fondation a continué à se développer tout en préservant ses équilibres financiers.

Elle a effectué un apport en nature d'un terrain à la SCI Sentier Archangé pour un montant de 5 648 K€ en contrepartie de quoi elle a obtenu 5 648 parts sociales de cette société.

Fondations abritées sous égide de la Fondation d'Auteuil :

Au 31 décembre 2017, la Fondation d'Auteuil abrite dix-sept fondations :

- Fondation Jullion pour l'enfance dite PapyLou et Mamyta
- Fondation Un pas avec Toi
- Fondation Janine Evain pour la jeunesse défavorisée
- Fondation Maître Foujita
- Fondation Réussir Vendée
- Fondation Bertrand Gonnord
- Fondation Ho-Hio-Hen
- Fondation François Le Bars
- Fondation Patrick de Belloy dite Vers l'Afrique
- Fondation Dematte dite A Domani
- Fondation Du Russey
- Fondation Chevaux porteurs d'espérance
- Fondation Paul Clery-Melin
- Fondation Clery
- Fondation Joanitalorica
- Fondation La Balustrade
- Fondation Frapin

Evènement postérieur à la clôture :

Aucun évènement significatif n'est survenu à ce jour.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



La fondation a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°99-01 et à sa modification par le règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Etant précisé les points suivants :

- En ce qui concerne les amortissements des subventions d'investissement, ceux-ci sont repris dans le compte de résultat, même lorsqu'ils portent sur des investissements non renouvelables.
- Les comptes des fondations abritées sont intégrés dans les comptes de la Fondation d'Auteuil.



NOTES RELATIVES AU BILAN

ACTIF

Immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Mouvements de poste à poste	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	12 333	122	559	136	12 877
Immobilisations Corporelles	619 916	-122	21 799	6 554	635 039
Terrains	37 346	285	424	587	37 468
Constructions	498 176	3 680	9 929	4 601	507 184
Autres immobilisations Corporelles	76 999	367	6070	884	82 553
Immobilisations grevées de droits	1160	-	-	122	1 038
Immobilisations corporelles en-cours	6 234	-4 454	5 377	361	6 796
Immobilisations Financières	45 645	-	13 976	316	59 305
Total	677 893	0	36 334	7 006	707 222

• Dans la rubrique des constructions figure une construction grevée de droit sur Marseille pour un montant, en fin d'exercice, de **1 038 K€**.

Ce droit fait l'objet d'une convention renouvelable **qui prend fin en 2029**.

• La variation des immobilisations s'explique par la souscription au cours de l'exercice de contrats de capitalisation pour un montant total de **1 988 K€**, la souscription au capital social d'une SCI pour 5 648 K€ et par des acquisitions significatives de biens corporels.

• Les intérêts acquis et non comptabilisés (CNCC bulletin 90-06/93) sur les contrats de capitalisation s'élèvent à **4 339 K€**.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	9 582	624	-7	10 213
Immobilisations Corporelles	354 123	23 166	3 374	373 917
Total Terrains et construction	288 497	19 154	2 470	305 181
Autres immobilisations Corporelles	65 626	4 012	903	68 736
Immobilisations Financières	5 795	157	1 030	4 922
Total	369 500	23 948	4 397	389 052

MODALITÉS DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

logiciel	3 à 7 ans
aménagement des terrains construction	5 à 10 ans
• structure	35 à 50 ans
• menuiseries intérieures et extérieures	15 à 25 ans
• plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	15 à 25 ans
• électricité, sécurité incendie	15 à 25 ans
• aménagement	10 ans
installation complexe spécialisée	5 à 10 ans

matériel et outillage	4 à 10 ans
matériel de transport	3 à 5 ans
matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
meublement de bureau	5 à 10 ans
meublement d'hébergement	5 ans

La provision pour dépréciation des immobilisations corporelles sur des biens immobiliers non exploités par la fondation ne faisant pas partie de la réserve immobilière et étant en cours de revente, constituée pour un montant de 1 496 K€ durant l'exercice précédent, a été complétée à hauteur de 548 K€ durant cet exercice.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société	Capitaux propres (en K€)	Pourcentage de détention	Valeur comptable nette des titres détenus (en K€)	CA HT du dernier exercice (en K€)	Résultat net du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (en K€)
Auteuil Insertion	326	100 %	-	3 014	5	-
SCI La Cadène	-2 549	98 %	1	185	-30	-
SCI Sentier Archangé	5 650	99,98 %	5 649	-	-	-
Total	3 427		5 650	3 199	-25	-

À noter que la fondation, actionnaire unique de la SASU Auteuil Insertion a abandonné à son profit une partie de ses créances pour un total de 395 K€.

Stocks

Ils sont essentiellement constitués de **marchandises** revendues en l'état, de **produits alimentaires** ainsi que de **fournitures scolaires**.

Créances Clients et comptes rattachés et autres créances

Les créances clients et comptes rattachés sont principalement constitués des sommes dues par les conseils départementaux (services de l'Aide sociale à l'enfance) et les familles. Les autres créances sont essentiellement constituées de subventions à recevoir.

Données exprimées en K€	- d'1 an	+ d'1 an	TOTAL
Clients et comptes rattachés	36 400	3 267	39 668
Autres créances	11 491	4 292	15 783
Total	47 891	7 560	55 451

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes de «créances d'exploitation» se répartissent de la façon suivante:

Clients	1 974 K€
Organismes sociaux	200 K€
Autres créances	334 K€
TOTAL	2 508 K€

Tableau des variations des provisions sur actif circulant

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions sur stocks	4	-	-	4
Provisions sur créances clients	3 067	1 115	1 461	2 721
Provisions sur autres créances	618	997	56	1 560
Total	3 689	2 113	1 517	4 285

La variation nette de provision sur les créances clients est principalement constituée de la provision pour créances vis-à-vis des familles et autres créances diverses.

Charges constatées d'avance

Elles concernent essentiellement des charges relatives aux «Autres achats et services extérieurs».

PASSIF

Fonds propres et autres fonds associatifs

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Mouvements de situation nette sociale	Affectation résultat	Autres variations	Résultat net 2017	Fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	110 070			5 579		115 649
Réserves statutaires ou contractuelles	14 156		275			14 430
Autres réserves	21 796					21 796
Report à nouveau	63 676	-12	2 471			66 136
Fonds associatifs avec droit de reprise	6 565					6 565
Amortissements comptables excédentaires différés	-118					-118
Dépenses inopposables aux tiers financeurs	-9 354	-2 848				-12 198
Résultats tiers financeurs	-1 803	1 988				185
Résultat de l'exercice	1 879	868	-2 746		3 759	3 759
Total	206 867	-	-	5 579	3 759	216 205

La variation constatée durant l'exercice 2017 s'explique essentiellement par un apport en fonds associatifs à l'une des fondations abritées.

Subventions d'investissements

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Entrée	Sortie	Quote-part virée au résultat	Fin d'exercice
Subventions d'investissements	74 900	5 150	-2 066	-	77 985
Subventions d'investissements inscrites au résultat	-41 868	-	1 828	-3 049	-43 089
Total	33 032	5 150	-237	-3 049	34 896

La variation de la valeur nette comptable est égale au montant des nouvelles subventions d'investissement de l'exercice diminué de la quote-part des subventions virée au compte de résultat, selon le même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations subventionnées. Lorsque le montant de la quote-

part est égal à celui de la subvention, ils sont tous deux soldés (hors taxe d'apprentissage).

La quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat s'élève en 2017 à 3 049 K€.

Provisions pour risques et charges

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Dotations	Reprise	Fin d'exercice
Provisions liées à la législation sociale	2 114	321	981	1 453
Provisions pour risques sur établissements et filiales	1 475	545	-	2 020
Provision pour litiges sociaux	2 632	1 312	1 600	2 344
Autres provisions pour risques	323	1 043	166	1 200
Provision pour indemnités de départ à la retraite	18 043	-	202	17 841
Provision pour restructuration	1 793	3 259	1 460	3 593
Charges à réaliser sur donations	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	368	1 078	131	1 315
Total	26 749	7 557	4 541	29 765

Les paramètres de calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

- Calcul du nombre de mois d'indemnités à verser en fonction du protocole social ou de la convention collective applicable et de l'ancienneté maximum à l'âge de la retraite.
- Application d'un taux de rotation pour tenir compte de la probabilité de départ en fonction de la catégorie du salarié.
- Application de l'abattement du taux de mortalité en fonction de l'âge du salarié.
- Utilisation pour le taux d'actualisation d'une courbe des taux à long terme publiée par l'Institut des Actuariers.
- Utilisation de la méthode du « corridor » pour l'étalement sur 10 ans des écarts « actuariels ».



Fonds dédiés

Données exprimées en K€	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
sur subventions	2 110	1 442	1 397	2 156
sur dons, mécénat et philanthropie	3 194	4 631	4 684	3 141
sur ressources des fondations abritées	2 859	529	1 174	2 213
sur autres ressources	-	-	-	-
Total	8 162	6 603	7 255	7 510

Ce poste permet de suivre la réalisation de projets préalablement définis et non encore réalisés en totalité pour lesquels la fondation s'est engagée vis-à-vis des financeurs ou des donateurs. Le montant des fonds dédiés de plus de 2 ans est de 477 K€.

Emprunts

ACTIF (K€)	Montant brut	Degré d'éligibilité		
		Échéances à - d'1 an	Échéances à + d'1 an	Échéances à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	76 558	14 656	32 299	29 603
dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine	6 678	6 678	-	-
à plus de 2 ans à l'origine	69 880	7 978	32 299	29 603
Emprunts et dettes financières diverses	1 346	1 345	-	1

Les nouveaux emprunts souscrits durant l'exercice s'élèvent à 15 711 K€, ils sont essentiellement destinés à financer des acquisitions immobilières ou des travaux de rénovation des biens immobiliers.

Autres dettes d'exploitation

Les autres dettes d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale.

Données exprimées en K€	- d'1 an	+ d'1 an	TOTAL
Avances et acomptes reçus	272	-	272
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 620	-	16 620
Dettes fiscales et sociales	24 127	-	24 127
Dettes sur immobilisations	4 832	-	4 832
Autres dettes	4 019	-	4 019
Total	49 871	-	49 871

Les charges à payer incluses dans les postes de «dettes d'exploitation» se répartissent de la façon suivante :

Fournisseurs	2 376 K€
Personnel	8 433 K€
Organismes sociaux	5 294 K€
État	916 K€
Autres	829 K€
TOTAL	17 848 K€

Produits constatés d'avance

Ils concernent pour l'essentiel les produits issus de la facturation de l'activité des établissements de la Fondation d'Auteuil.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Libéralités reçues

Dons

Les dons sont comptabilisés lors de leur réception. Compte tenu de la masse des chèques reçus fin décembre, ceux en instance n'ont pu être traités qu'au début de l'année 2018.

Ils ont fait l'objet d'une comptabilisation sur l'exercice 2017, année de leur émission, comme lors des années précédentes, pour un montant qui s'élève à **3 014 K€**.

Legs

Les legs sont comptabilisés en produits dès la réalisation d'un bien, soit dès son encaissement.

Subventions d'exploitation

Elles comprennent aussi bien des subventions de taxe d'apprentissage perçues que des forfaits d'externat et quelques subventions d'exploitation.

Reprise sur provisions et amortissements Transfert de charges

Il s'agit principalement de reprises de provisions sur les risques liés à l'application des nouvelles règles en matière de législation sociale et aux litiges sociaux, des reprises sur provisions des créances ainsi que du transfert des charges des unités de formation par apprentissage (UFA) vers les centres de formation d'apprentis (CFA).

Autres produits

Ils incluent essentiellement des quotes-parts virées au compte de résultat de subventions d'investissement et de taxe d'apprentissage affectée aux investissements.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Total	5 823	5 542	281	5
dont Quote-part de subventions virées au compte de résultat	3 049	3 038	11	0

Autres achats et charges externes

Ils comprennent notamment les charges d'alimentation, d'entretien, d'eau, d'électricité, de fournitures scolaires, etc., relatives à la vie quotidienne des jeunes, ainsi que les loyers des sociétés d'H.L.M., le personnel intérimaire et extérieur, les stagiaires, les honoraires, l'entretien et la maintenance du patrimoine ainsi que les frais de communication.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Autres achats et charges externes	87 054	84 670	2 383	3

LOYERS EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Loyers acquittés auprès des sociétés d'H.L.M. pour l'utilisation de lieux d'accueil pour les jeunes.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Loyers HLM	810	836	-26	-3

Effectifs

Données exprimées en nbre de personnes	Enseignement/formation	Éducatif	AES	Total
Effectifs (personnes payées et présentes au 31/12/2017)	885	2 535	1 813	5 233

RÉSULTAT FINANCIER

Produits financiers

Les produits financiers sont en augmentation de **896 K€** par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due à une reprise de provision à caractère financier pour un montant de **1 096 K€**.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Produits financiers	1 741	845	896	106

Charges financières

La variation de la dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers explique la baisse durant cet exercice des charges financières.

Données exprimées en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations	
			K€	%
Charges financières	1 711	3 063	-1 352	-44

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à **9 929 K€**, ils sont essentiellement constitués de produits de cessions d'actifs pour **8 119 K€**.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **3 467 K€**, elles se composent notamment de la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour **2 701 K€**.

AUTRES INFORMATIONS

Dons en nature

Les ressources en nature de la fondation sont constituées pour l'essentiel de meubles et de vêtements. Les produits des dons en nature ont atteint **1 201 K€** en 2017.

Bénévolat et mécénat

L'effectif des bénévoles collaborant à l'œuvre de la fondation en 2017 s'est élevé à **5 657 personnes**, dont 24 % réguliers et 76 % occasionnels.

Le nombre de bénévoles réguliers reste stable, **1 357 bénévoles** en 2017 contre 1 325 en 2016.

La contribution des entreprises partenaires de la Fondation d'Auteuil qui permettent à leurs collaborateurs d'effectuer du bénévolat au sein d'Apprentis d'Auteuil s'est poursuivie durant l'exercice 2017 avec **2 073 bénévoles** qui ont ainsi contribué à la vie de nos établissements en 2017.

La contribution des bénévoles réguliers est valorisée pour un montant de **1 332 K€** charges sociales incluses, elle est calculée sur la base :

- du **Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)** pour les contributions volontaires aux activités de :
 - Prise en charge éducative (en lien avec les jeunes ou les familles).
 - Vie des établissements.
 - Notoriété et ressources.
- du **salaire moyen des français (base ACOOS)** pour les contributions volontaires aux activités de :
 - Insertion professionnelle.
 - Expertises.

La Fondation d'Auteuil a également bénéficié en 2017 de **123 K€** de mécénat de compétence grâce au soutien de différentes entreprises.

Rémunérations des dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants de la Fondation d'Auteuil sont le président du conseil d'administration, le vice-président et le trésorier.

Ils n'ont perçu aucune rémunération et n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature en 2017.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :
Les honoraires à mentionner correspondent aux honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice (Art. 2 du décret 2008-1487 du 30 décembre 2008).

Données exprimées en K€	KPMG SA
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	113
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	20
Total des honoraires	133



FONDACTIONS ABRITÉES

Les fondations abritées sous égide de la Fondation d'Auteuil sont soit en cours de développement soit viennent d'être constituées (création en 2009 pour les plus anciennes).

Le poids relatif de ces fondations dans les produits de la Fondation d'Auteuil reste faible.

Poids des fondations abritées au sein de la Fondation d'Auteuil

Éléments du bilan	2017	2016
Immobilisations	5 923	400
Autres créances	11	0
Placements et disponibilités	5 085	4 715
Total bilan Actif	11 020	5 115
Fonds associatifs	7 339	1 734
Fonds dédiés	2 213	2 859
Dettes et produits constatés d'avance	1 468	523
Total bilan Passif	11 020	5 115

Éléments du compte de résultat	2017	2016
Total des produits d'exploitation	1 584	1 691
<i>dont quote-part dotation utilisée virée au résultat</i>	830	640
Total des charges d'exploitation	2 229	1 442
<i>dont subventions versées</i>	2 200	1 362
Résultat d'exploitation	-645	249
Produits financiers	26	43
Charges financières	0	23
Résultat financier	26	21
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	1
Résultat exceptionnel	0	-1
Report des ressources non utilisées	1 174	930
Engagements à réaliser sur ressources affectées	529	1 178
Résultat de l'exercice	26	21

Entité	Date de création	Dotation initiale (K€)	Collecté au 31/12/2017 (K€)	Voté comité de gestion 2017 (K€)	Dons et apports 2017 (K€)
FONDATION ABRITÉE À DOTATION NON CONSOMPTIBLE					
Fondation Frapin	08/06/2017	Dotation de 5,5M€ de titres	2	2	2
FONDATIONS ABRITÉES À DOTATION CONSOMPTIBLE					
Fondation Jullion pour l'enfance dite Papylou et Mamyta	24/06/2009	600	1 439	70	0
Fondation Réussir Vendée	06/10/2011	589,5	1 123	150	140
Fondation Bertrand Gonnord	10/04/2012	Versement chaque année d'un minimum de 283 K€	1 831	369	294
Fondation Ho Hio Hen	15/10/2012	210	477	60	91
Fondation François Le Bars	13/10/2014	200	200		100
Fondation vers l'Afrique	11/06/2015	210	215	70	70
Fondation A Domani	04/01/2016	210	143	66	0
Fondation Du Russey	08/01/2016	210	152	47	35
Fondation Chevaux porteurs d'espérance	27/05/2016	200	274	29	142
Fondation Paul Cléry-Melin	09/06/2016	210	251	31	120
Fondation Cléry	13/10/2016	250 K€ en numéraire 1 ^{ère} année Engagement à effectuer une donation de 2 biens immobiliers : maison d'habitation (220 K€) et chapelle (100 K€)	250	51	0
Fondation Joanitalorica	21/12/2016	213	93	75	93
Fondation La Balustrade	16/01/2017	210	73	70	73
FONDATIONS ABRITÉES DE FLUX					
Fondation Un pas avec toi Famille Palthey	30/05/2010	210	1 105	202	133
Fondation Janine EVAIN pour la jeunesse défavorisée	16/10/2010	210	1 497	147	116
Fondation Maître Léonard Foujita	13/04/2011		2 453	318	199
Fondation Antenne Réunion	20/12/2010	Fondation dissoute par arrivée à son terme, le 20 décembre 2017	234	9	0
TOTAL			11 813	1 767	1 609



ENGAGEMENTS HORS-BILAN



ENGAGEMENTS DONNÉS

Une promesse d'affectation hypothécaire de 1^{er} rang a été donnée à la Caisse d'Épargne en garantie d'un prêt immobilier. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2017 s'élève à **1582 K€**.

Deux promesses d'inscription hypothécaire (tant en principal qu'en intérêts) ont été données, à première demande pour sûreté des créances détenues par SOLENDI. L'encours des emprunts au 31 décembre 2017 s'élève à **333 K€**.

Une promesse d'hypothèque, à hauteur de **1 220 K€**, a été donnée à la Société Générale pour garantir l'ensemble des engagements de découverts.

Un engagement a été donné de restituer les constructions érigées sur un terrain appartenant à la Fondation des Orphelins Vitagliano au terme d'un bail à construction de 55 ans.

Le total des échéances (intérêts et capital) restant à payer aux sociétés HLM se monte à **3 156 K€** dont **2 756 K€** au titre du capital financé sous forme de location par ces organismes.

La fondation s'est engagée pour une durée de trente ans, à ce que les actifs, objet de l'apport de l'Association Providence Saint-Nizier continuent à être affectés à une activité d'accueil d'enfants et jeunes en difficulté exercée au sein du diocèse de Lyon.

La fondation s'est engagée auprès de l'œuvre de Saint-Nicolas à demeurer propriétaire de l'ensemble immobilier Saint-Gabriel pendant une durée de dix ans à compter du 31 août 2009, en vue d'y maintenir une activité principale d'enseignement.

À la suite du protocole transactionnel signé avec le département de La Réunion le 26 septembre 2007, la fondation s'est engagée, en fonction des opportunités immobilières, soit à acquérir des terrains et à construire, soit à acheter et rénover les bâtiments nécessaires pour porter les activités liées à la gestion des structures médico-sociales suivantes, directement ou par le biais d'une délégation locale habilitée à la représenter :

- deux unités d'accueil de fratries de 10 places chacune,
- deux unités d'accueil de garçons adolescents de 14 places chacune,
- une unité d'accueil éducatif de jour de 15 places,
- deux Maisons des familles.

Ces structures devront répondre aux normes législatives et réglementaires en vigueur en matière d'accueil, d'hébergement et d'encadrement.

Une caution solidaire en faveur d'Auteuil Formation Continue a été donnée à la Société Générale en garantie d'une facilité de caisse de 100 K€.

Une lettre d'intention en faveur d'Auteuil Océan Indien a été donnée à la Banque Française Commerciale Océan Indien en garantie d'une facilité de caisse de 100 K€.

ENGAGEMENTS REÇUS

La fondation a un montant de **200 231 K€** de legs acceptés par le Conseil d'administration (165 001 K€ en 2016).

L'en-cours des emprunts garantis et/ou dont les annuités sont prises en charge par des conseils départementaux et régionaux ou par des communes s'élève au 31 décembre 2017 à **47 140 K€**.

MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL

Dans le cadre de l'enseignement dispensé auprès des jeunes accueillis, la fondation utilise les services de professeurs, payés par l'Éducation nationale ou par le Ministère de l'Agriculture.

En 2017, le montant de ces salaires chargés correspondait à une somme de **26 264 K€** contre 24 994 K€ en 2016.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Emplois	Emplois 2017 Compte de Résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public en 2017	Ressources	Ressources collectées sur 2017 Compte de Résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		-961
			NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
			1 - Ressources collectées auprès du public	115 528	115 528
1 - Missions sociales	313 530	88 941	1.1 - Dons et legs collectés	105 042	105 042
1.1. Réalisées en France			Dons affectés	2 866	2 866
- Actions réalisées directement	301 159	76 570	Dons non affectés	33 177	33 177
- Versements à d'autres organismes agissant en France	10 677	10 677	Legs non affectés	68 870	68 870
			Legs et autres libéralités affectés	129	129
1.2. Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 694	1 694			
2 - Frais de recherche fonds	16 591	13 723			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	15 380	12 722			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	1 211	1 002			
3 - Frais de fonctionnement	8 850	6 781	1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	10 486	10 486
(dont immeubles de rapport)	2 918	1 883	(dont immeubles de rapport)	9 202	9 202
			2 - Autres fonds privés	6 500	
			3 - Subventions et autres concours publics	193 583	
			4 - Autres produits	29 725	
Sous-total		109 445			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	338 971		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	345 336	
II - Dotations aux provisions	10 539		II - Reprises de provisions	7 221	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 603		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	7 315	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-815
IV - Excédent de ressources de l'exercice	3 759		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
TOTAL GÉNÉRAL	359 873	109 445	TOTAL GÉNÉRAL	359 873	114 713
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		17 939			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-10 044			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		117 340	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		117 340
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		-3 588
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	27 614		Bénévolat	1 332	
Frais de recherche de fonds	35		Prestations en nature*	26 264	
Frais de fonctionnement	83		Dons en nature	137	
Total	27 733		Total	27 733	
Ratios					
Missions sociales financées par la Générosité du Public		88 941	*Correspond aux salaires et charges des enseignants de l'Éducation nationale		
Total des emplois financés par la Générosité du Public		109 445			
Part des missions sociales/total des emplois financés par la générosité du public		81 %			

La part de la générosité publique affectée au financement des missions sociales est de 81 %

MÉTHODE D'ÉLABORATION ET CONTENU DES ACTIVITÉS DIRECTES EN FAVEUR DES JEUNES ET DES FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

La fondation a établi le CER sur la base du règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12.

EMPLOI



CONTENU DES MISSIONS SOCIALES

Cinq catégories de missions sociales sont distinguées :

- **Soutien aux familles – Petite enfance.** Accompagner les familles dans leur rôle éducatif.

*Ce champ comprend les établissements d'accueil des jeunes enfants, les Maisons des familles, les lieux d'accueil parents-enfants (dont la plateforme téléphonique nationale **Écoute Info Famille**).*

NB : le travail avec les familles s'inscrit également dans l'ensemble des établissements de formation et des établissements de protection de l'enfance.

- **Lutte contre le décrochage scolaire.** Former les enfants de 6 à 16 ans en prenant en compte les difficultés d'apprentissage de chacun.

Ce champ comprend les établissements de formation initiale de type écoles, collèges dont internats, dispositifs relais (ateliers relais, collèges relais...).

- **Insertion/Formation 16-25 ans.** Favoriser l'insertion des 16-25 ans, de la formation jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle.

Ce champ comprend les établissements de type formation professionnelle (lycées professionnels et professionnels agricoles -dont sections d'apprentissage- et internats), centres de formation continue, entreprises d'insertion, dispositifs d'insertion professionnelle et structures d'hébergement (résidences sociales, foyer de jeunes travailleurs.

- **Protection de l'enfance.** Accueillir les enfants confiés par les conseils départementaux ou les juges dans le cadre de mesure de protection.

Ce champ comprend les établissements de type maisons d'enfants à caractère social, centre maternel, services de protection de l'enfance.

- **Anciens.** Accompagner et suivre les anciens.

CONTENU DES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

- **Frais d'appel à la générosité du public (rubrique 2.1).** Frais d'appel et de traitement des dons, legs et autres libéralités.
- **Frais de recherche des autres fonds privés (rubrique 2.2).** Charges de collecte de la taxe d'apprentissage, service mécénat et responsables mécénat en région.

CONTENU DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent principalement aux charges de la direction générale et des directions fonctionnelles du siège non liées aux établissements réalisant les missions sociales ainsi qu'aux charges liées aux immeubles de rapport.

Par ailleurs, les rubriques suivantes sont renseignées :

- **Les dotations aux provisions** (de façon à ne pas enregistrer deux fois un emploi, lorsque la provision est passée et lorsque la charge correspondante est constatée).
- **Les engagements à réaliser sur ressources affectées.**
- **La part des acquisitions d'immobilisations brutes** de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public minorée par les dotations aux amortissements financées par les mêmes ressources.



RESSOURCES

CONTENU DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

- **Dons, legs et donations**, capitaux décès, assurances-vie hors legs, droits d'auteurs, loyers provenant de legs et donations non encore intégrés.
- **Portes ouvertes**, kermesses, ventes de dons en nature.
- **Produits des immeubles de rapport.**

CONTENU DES AUTRES FONDS PRIVÉS

- **Mécénat.**
- **Taxe d'apprentissage** affectée au fonctionnement, quote-part de la taxe d'apprentissage affectée aux investissements virée au résultat.

CONTENU DES SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

- **Contributions reçues de l'Aide sociale à l'enfance**, subventions d'exploitation, quote-part des subventions d'investissements virée au résultat, financements reçus des Centres de Formation d'Apprentis.

CONTENU DES AUTRES PRODUITS

Vente de produits finis, participation des familles à l'hébergement et aux repas, avantages en nature du personnel, produits de cession d'éléments d'actif, produits financiers et exceptionnels...

Concernant les produits de cession des immeubles de rapport :

- **La part du prix de vente** correspondant à la valeur brut (ou entrée au bilan) est considérée comme de la générosité publique dans le cas où ils ont été reçus par legs ou donation.
- **La part restante est incluse dans les autres produits.**

Dans le cas où l'immeuble aurait été reçu par legs ou donation avant la mise en application du règlement CRC 2008-12, seule la part de la valeur brute non incluse dans le report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1) est considérée comme de la générosité publique sur l'exercice concerné.

Par ailleurs, les rubriques suivantes sont renseignées :

- **Les reprises de provisions** (parallèlement aux dotations aux provisions qui sont distinguées dans les emplois).
- **Le report des ressources affectées** non utilisées dans exercices antérieurs.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La contribution des bénévoles réguliers à l'action de la Fondation est répartie de la façon suivante :

- **Missions sociales pour 955 K€** regroupant les contributions de prise en charge éducative, vie des établissements et insertion professionnelle.
- **Frais de fonctionnement pour 83 K€** représentant les contributions d'expertises.
- **Frais de recherche de fonds pour 35 K€** représentant les contributions de notoriété et ressources.

Mode d'établissement du tableau

Détermination des coûts directs

L'affectation principale des coûts selon le type d'emploi de l'unité budgétaire à laquelle ces coûts se rattachent. De ce fait, les coûts directs et indirects des établissements d'activité, des directions territoriales et régionales, des centres financiers interrégionaux, de la direction de l'activité, de la direction pastorale et des activités hors France métropolitaine sont affectés aux missions sociales. Les coûts de la direction de la collecte sont affectés aux frais de recherche de fonds ; ceux de la direction de la communication sont affectés pour partie aux frais de recherche de fonds et pour partie aux frais de fonctionnement.

Au sein des directions régionales, les responsables mécénat sont affectés aux frais de recherche de fonds et les chargés de communication sont affectés à 50 % en mission sociale et 50 % en frais de fonctionnement.

Détermination des coûts indirects

Ils concernent principalement l'affectation des charges des directions fonctionnelles :

- Affectation de 100 % de la rémunération brute **chargée du directeur général et de son assistante** sur les frais de fonctionnement. Ce montant est majoré de 20 % au titre des charges diverses. Le solde des charges de la direction générale est réparti sur les missions sociales et les charges de fonctionnement selon la clé de répartition des charges des directions fonctionnelles.
- Affectation de 50 % de la rémunération brute **chargée des autres membres du CDG et de leur assistante** sur les frais de fonctionnement. Ce montant est majoré de 20% au titre des charges diverses. Le solde est réparti sur les missions sociales et les charges de fonctionnement selon la clé de répartition des charges des directions fonctionnelles.
- Affectation des autres charges **des directions fonctionnelles** sur les missions sociales au prorata du poids des missions sociales, avant répartition, sur le total des charges des missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Affectation des ressources aux emplois

- **Dans un premier temps**, des affectations directes de ressources et d'emplois sont d'abord effectuées (exemple : les contributions de l'Aide sociale à l'enfance aux missions sociales ou les dons et legs collectés aux frais d'appel à la générosité du public, la valeur nette comptable des immeubles de rapport cédés est financée par les autres produits).
- **Dans un second temps**, les ressources collectées auprès du public restant à affecter et la variation des fonds dédiés sont affectées en priorité aux missions sociales restant à financer puis, pour leur solde, aux autres emplois restant à financer proportionnellement aux poids respectifs de ceux-ci.

Financement des investissements par la générosité publique et dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique

Les investissements financés par la générosité publique sont déterminés par l'axe analytique des financeurs de la Fondation et par une répartition sur les investissements réalisés dans les parties communes à plusieurs établissements.

Le calcul de la part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, ainsi que le calcul de la neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public, ont été calculés comme cela est exposé ci-après.

Les immobilisations financières sont constituées principalement :

- **de prêts d'honneur** et de prêts aux associations affiliées et aux associations liées,
- **de la participation** dans le capital des associations affiliées,
- **du placement** dans un fonds de capitalisation,
- **de dépôts** et cautionnements divers.

Nous avons renseigné, dans le total des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, le solde des augmentations et diminutions des immobilisations financières financées par la générosité publique.

Dans les emplois des ressources issues de la générosité publique est incluse la totalité des dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique, comme le texte du règlement du CRC en laisse la possibilité, ce même principe étant appliqué pour la neutralisation des dotations aux amortissements. Ce choix permet de donner une vision stable dans le temps de l'emploi des ressources par la fondation.

Tous les investissements ne disposant pas d'un financement public ne sont pas automatiquement financés par la générosité publique du fait que **tous les produits hors subventions et autres concours publics financent ces investissements**.

Il est appliqué aux investissements ne disposant pas d'un financement public un coefficient pour tenir compte du fait que **les investissements hors financements publics ne sont pas uniquement financés par la générosité publique** mais également par les autres produits et autres fonds privés.

Ce coefficient est calculé de la manière suivante sur les rubriques: 1 - Ressources collectées auprès du public / (1 - Ressources collectées auprès du public, 2 - Autres fonds privés et 4 - Autres produits). ■

AUTRES INFORMATIONS

Ventilation des missions sociales financées par la générosité publique

(Données exprimées en K€)

Mission sociale	Montant
Soutien aux familles – Petite enfance	1 958
Lutte contre le décrochage scolaire	27 697
Insertion/Formation 16-25 ans	37 193
Protection de l'enfance	21 612
Anciens	482
Total	88 941

Variation des fonds dédiés de la générosité publique

(Données exprimées en K€)

Mission sociale	Montant
Dotations de l'exercice	3 667
Reprises de l'exercice	-4 482
Variation des fonds dédiés de la générosité publique	-815





KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Apprentis d'Auteuil
Fondation reconnue d'utilité publique

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017
Fondation Apprentis d'Auteuil
Fondation reconnue d'utilité publique
40, rue Jean de La Fontaine - 75016 Paris
Ce rapport contient 27 pages
Référence : ILL/AGE/IH

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Apprentis d'Auteuil Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social : 40, rue Jean de La Fontaine - 75016 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Au Conseil d'administration de la Fondation Apprentis d'Auteuil,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Apprentis d'Auteuil relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note F « Compte d'emploi annuel des ressources » de l'annexe expose les méthodes d'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

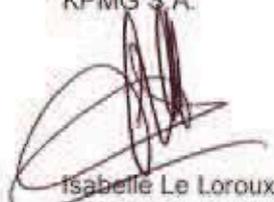
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mai 2018

KPMG S.A.

Isabelle Le Loroux
Associée

La confiance peut sauver l'avenir



Apprentis d'Auteuil
Œuvre d'Église
Fondation reconnue d'utilité publique

40, rue Jean-de-La-Fontaine
75781 Paris Cedex 16
Tél. 01 44 14 75 75

www.apprentis-auteuil.org

